

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2017 A 20 HEURES

Le conseil municipal de la commune de Saint Georges en Couzan s'est réuni le Jeudi 30 novembre en séance ordinaire.

Présents : M André Dérory – M Serge Adami – Mme Agnès Laurendon – M David Buisson M Dominique Bartholin – M Serge Marcoux – Mme Audrey Bessay – Mme Séverine Chazelle

Absents Excusés : M Julien Chavaren - Mme Deygat Françoise - M Stéphane Prajalas

Secrétaire de séance : Serge Marcoux

M Stéphane Prajalas donne pouvoir à M. Serge Adami

ORDRE DU JOUR :

- 1) Devis illumination
- 2) Tarif communaux salle des fêtes + règlement
- 3) Avenant lot 8 Travaux salle des fêtes - Mairie
- 4) Réclamation AEP M Béal Frédéric
- 5) Subvention aux associations
- 6) Demande de subventions et choix de l'entreprise pour les panneaux d'adressage
- 7) Indemnités comptable
- 8) Rémunération de l'agent recenseur
- 9) Demande de subvention Amende de police
- 10) Réhabilitation bâtiment de la poste – Attribution des marchés
- 11) Travaux hors marchés CD110
- 12) Demande de subvention de la médiathèque
- 13) Ligne de trésorerie
- 14) PLUI
- 15) Permis de construire Pélisson Sylvain – Bessay Audrey
- 16) Décision date St Georges de France
- 17) Questions diverses

1) Devis illumination

Le conseil approuve le devis de l'entreprise Dan'Elec pour un montant de : 2 735.23 euros HT soit 3 282.28 euros TTC

2) Tarif communaux salle des fêtes + règlement

	HABITANT	NON HABITANT
Soirée privée	220.00 €	300.00 €
Thé dansant	250.00 €	340.00 €
AG sans repas	150.00 €	200.00 €
Conférence sans repas	150.00 €	200.00 €
Théâtre	200.00 €	270.00 €
Concours belote	200.00 €	270.00 €
Loto	200.00 €	270.00 €
AG avec repas	220.00 €	300.00 €
Apéritif	150.00 €	200.00 €

Repas dansant association	250.00 €	340.00 €
Tripes ou autres	200.00 €	270.00 €
Bal	250.00 €	340.00 €
Université pour Tous	25.00 €	
Forfait gym 2018 Cours du jeudi soir et vendredi matin	500.00 € Soit 7.00 € la séance	
Forfait vaisselle	80.00 €	80.00 €
Forfait vaisselle association	60.00 €	60.00 €
Casse vaisselles ou perte	2 € pièce	2 € pièce
Caution dans tous les cas	500.00 €	500.00€

3) Avenant lot 8 Travaux salle des fêtes – Mairie

Monsieur le maire présente un avenant qui le conseil doit valider concernant :

- le lot 8 menuiserie (Gille Robert) : soit une plus-value de 1 281.16 euros HT
- le lot 9 plâtrerie peinture (H Couleurs) : soit une plus-value de 11 454.20 euros HT

Le conseil municipal valide à l'unanimité ces avenants

4) Réclamation AEP M Béal Frédéric

Négociation avec M Béal pour une consommation 160 M3

5) Subvention aux associations

Les subventions sont reconduites :

SOU des écoles 300 €
Association Communale de Chasse 50,00 €
AMAVI 48,00 €
Batterie Fanfare l'Espérance 310,00 €
Association Sportive de Couzan 200,00 €
Famille rurale 50,00 €
Boule du cercle 100,00 €
Club de l'amitié 90,00 €
FNACA 90,00 €
Comité des fêtes 300,00 €
Boîte à Chansons 50,00 €
Patrimoine et Culture 100,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers 230,00 €
Association St Georges de France 100 €
Espace multimédia 50,00 €

Le conseil municipal doit se renseigner sur la situation d'Espace Multimédia avant validation de leur subvention

6) Demande de subventions et choix de l'entreprise pour les panneaux d'adressage

Le conseil municipal approuve devis estimatif pour l'adressage et sollicite une subvention de 8 050 euros HT soit 9 600 euros TTC au conseil départemental

Le conseil municipal approuve le dossier d'adressage (dénomination et numérotation des voies) de la société STINEOS pour un montant de 7 180 euros HT soit 8 616 euros TTC

7) Indemnités comptable

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas verser d'indemnité au service comptable du trésor public

8) Rémunération de l'agent recenseur

Le conseil municipal décide de reconduire le système de rémunération appliqué lors du précédent recensement.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la candidature de Mme Françoise Rondel.

9) Demande de subvention Amende de police

Le conseil municipal sollicite une subvention pour un montant de 24 710 euros

10) Réhabilitation bâtiment de la poste – Attribution des marchés

Le conseil municipal approuve à l'unanimité tous les lots des marchés de l'aménagement de la poste

N° Lots	Lots	Entreprise retenue par la commission	montant HT	Décision du conseil municipal
1	Terrassement	SEVAL CHAZELLE TP	5 164,24	UNANIMITE
2	Gros œuvre/démolition commerce	ARCHIMBAUD CONSTRUCTION	7 778,18	UNANIMITE
2	Gros œuvre/démolition terrasse	ARCHIMBAUD CONSTRUCTION	12 000,02	UNANIMITE
3	Charpente métallique avec sol béton-Terrasse	SARL PERRET	12 212,86	UNANIMITE
4	Menuiseries extérieures bois - logement	Gilles ROBERT	5 145,00	UNANIMITE
5	Menuiseries extérieures alu- commerce	Ets PUTANIER	23 657,00	UNANIMITE
6	Métallerie-serrurerie commerce	CUISSON	1 411,00	UNANIMITE
6	Métallerie-serrurerie terrasse	CUISSON	9 022,50	UNANIMITE
7	Menuiseries intérieures bois commerce	Gilles ROBERT	21 626,45	UNANIMITE
8	Plâtrerie isolation peinture logement	SAS EGP Commerce	18 142,93	UNANIMITE
8	Plâtrerie isolation peinture commerce	SAS EGP Commerce	5 651,45	UNANIMITE
9	Electricité / VMC commerce	Nicolas CARTON	9 709,26	UNANIMITE
9	Electricité / VMC logement	Nicolas CARTON	5 408,20	UNANIMITE
10	Plomberie Sanitaire commerce	Laurent DERORY	3 832,00	UNANIMITE
10	Plomberie Sanitaire logement	Laurent DERORY	2 151,00	UNANIMITE
11	Carrelage / Faïence commerce	SARL MURAT Carrelage	10 704,96	UNANIMITE
11	Carrelage / Faïence logement	SARL MURAT Carrelage	950,00	UNANIMITE
12	Sol mince logement	ASTREE Soils	4 507,37	UNANIMITE
13	Ravalements enduits	GUNAY LEVENT	16 288,89	UNANIMITE
14	Chauffage	SARL CHARRIER	35 860,00	UNANIMITE
Montant final HT du marché			211 223,31	

Le conseil municipal sollicite une subvention à la DETR pour le commerce.

11) Travaux hors marchés CD110

Le conseil municipal approuve les travaux hors marché pour un montant de 5 915.36 euros pour les travaux engagés sur le CD 110

12) Demande de subvention de la médiathèque

A l'occasion de l'organisation du carnet de voyage, le conseil municipal alloue une subvention exceptionnelle de 60 euros

13) Ligne de trésorerie

Monsieur le maire a consulté trois établissements bancaires pour un montant de 200 000 euros:

- Crédit Mutuel : 0.50%
- Crédit Agricole : 0.85%
- Caisse d'Epargne : 0.35%

Le conseil municipal décide de solliciter la Caisse d'Epargne pour un crédit relais de 2 ans.

14) PLUI

Le PLUI sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal

15) Permis de construire Pélisson Sylvain – Bessay Audrey

Mme Audrey Bessay quitte la salle

Le conseil approuve à l'unanimité le Permis de construire Pélisson Sylvain – Bessay Audrey

16) Décision date St Georges de France

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'organisation du rassemblement des St Georges de France sur la commune en juin 2019

17) Questions diverses

- Suite à la réception du courrier de la municipalité de Boën :

« Avis de restriction de la circulation des poids lourds dans la traversée de Boen »

Le conseil municipal désapprouve ce projet allant à l'encontre de l'activité économique déjà fragilisée de notre zone montagne

- Suite au départ en retraite d'Andrée Cellier, le conseil municipal désigne Marie Thérèse Dubien pour son remplacement.

Nathalie Dufour prendra le relais du poste de Marie Thérèse Dubien qu'elle occupait à la cantine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45 ;

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes

Fait à St Georges en Couzan le 30 novembre 2017